

La pornographie pour tous

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 25 septembre 2015

La pornographie est une sorte de tsunami mondial, qui touche l'humanité dans son ensemble, tous âges, sexes et pays confondus. Pour le plus grand profit de ses concepteurs et promoteurs, elle engloutit sous son passage les valeurs traditionnelles, haïes puisque contraires au « libre épanouissement » de chacun, comme par exemple la maîtrise de ses instincts, le respect du corps de l'autre, l'amour véritable entre deux personnes qui se donnent librement et durablement l'une à l'autre, la fidélité qui exclut le vagabondage voyeuriste des pornophiles, etc.

Le « marché pornographique » connaît une croissance continue, et semble promis à un avenir radieux : les pornocrates et autres pornosophes peuvent être satisfaits.

Ces derniers, pourtant, devraient être poursuivis de façon impitoyable, puisque le nouveau code de procédure pénale, au travers de son article 227-24, réprime avec une grande sévérité ceux qui fabriquent, diffusent ou promeuvent les matériaux pornographiques.

Ils jouissent pourtant d'une impunité quasi-totale : les journaux, publicités, livres, télévisions, radios à caractère pornographique connaissent une folle expansion. Cerise sur le gâteau, l'Internet fournit la possibilité, par écrans, smartphones et autres tablettes, d'assouvir toute passion pornographique, en tous temps et en tous lieux.

Quelques pays ont tenté, timidement, de prendre des mesures de restriction. Ainsi, David Cameron a réussi à organiser un blocage partiel des sites pornographiques, déclenchant la fureur des porno-libertaires, alors même que les mesures prises restent fort peu contraignantes.

La Russie de Vladimir Poutine, de son côté, semble plus volontaire : il y a quelques jours, un tribunal a ordonné la fermeture, sur tout le territoire russe, du site mondial pornographique Porn Hub. À ceux qui critiquent cette décision, le service de surveillance des médias russes répond qu'il vaut mieux se faire de vrais amis, plutôt que de naviguer dans du mensonge virtuel...

La France, quant à elle, s'est réveillée il y a quelques mois, par la grâce d'un député communiste, Jean-Jacques Candelier, qui souhaitait que le fléau que représente la pornographie pour la jeunesse soit amoindri par la mise en place d'un système à l'anglaise. La réponse vient d'être donnée, par la bouche du secrétaire d'État à la famille, Laurence Rossignol : il n'est pas question de bloquer quoi que ce soit, et le modèle anglais n'est pas à suivre. Quant au modèle russe, le ministre n'en parle pas : on ne va quand même pas parler de cette Russie et de ce Poutine, le dictateur le mieux élu des dirigeants européens, si populaire dans son pays et pornophobe déclaré...

Des arguments spécieux

Quels sont donc les arguments du secrétaire d'État ?

- S'il faut protéger les enfants, il faut aussi protéger les libertés individuelles : toute décision ne peut donc être prise que par la justice. Ce que ne dit pas Mme Rossignol, c'est que la justice, depuis des décennies, fait preuve d'un laxisme absolu en la matière, et ignore délibérément les articles du code pénal qu'elle est censée appliquer.

- Les sites pornographiques, à ses dires, sont difficilement blocables. En pratique, la Russie démontre le contraire : ce n'est qu'une affaire de volonté.

- Le choix des sites à interdire pose problème, ajoute-t-elle. En réalité, ce choix ne pose aucun problème : le site pornographique se « caractérise », hélas, avec une grande facilité. Nul besoin d'avoir fait l'ENA ou Polytechnique pour faire ce choix, du moins faut-il l'espérer.

- Autre argument majeur : des mesures de préventions font plus, notamment « les actions de déconstruction

des stéréotypes ». Il fallait y penser.

Cela dit, le secrétaire d'État indique qu'il faut appliquer le code pénal, et donc réprimer : l'intention est louable, mais sa réalisation illusoire, compte-tenu de ce qu'il déclare concomitamment à cette noble formulation.

Nous finalisons actuellement notre *Manifeste pour les élections de 2017*. La quinzième mesure exige une lutte vigoureuse contre ce fléau dramatique que représente la pornographie pour tous. Les pornophobes ne baisseront pas la garde.

François Billot de Lochner
